

**Desjardins lance deux nouvelles solutions de paiement mobiles  
pour les petites entreprises et les travailleurs autonomes**

**Montréal, le 23 septembre 2015** – Desjardins lance deux nouvelles solutions de paiement mobiles simples et abordables, [Monetico Mobile et Monetico Mobile +](#) qui permettront aux entreprises de petite taille, aux travailleurs autonomes, aux travailleurs saisonniers ou encore aux commerçants en déplacement (plombiers, peintres, etc.) d'accepter des paiements par carte de crédit ou de débit en toute sécurité.

« Nous sommes fiers de pouvoir offrir ces solutions de paiement innovatrices, adaptées aux besoins particuliers des petites entreprises ou des travailleurs autonomes, afin de les accompagner dans le développement de leurs affaires, a déclaré André Chatelain, vice-président principal et directeur général, Services de cartes et Monétique. Nous sommes persuadés qu'elles les aideront à fidéliser davantage, voire même à accroître leur clientèle. »

Le fonctionnement est simple. De la taille d'une calculatrice, un clavier est relié par lien Bluetooth à un téléphone intelligent ou à une tablette sur lesquels a été téléchargée, au préalable, l'application Monetico Mobile (iOS ou Android). Le commerçant entre le montant de la transaction sur son téléphone mobile ou sa tablette et remet le clavier à son client. Ce dernier insère sa carte de paiement munie d'une puce dans le clavier, saisit son NIP et le tour est joué. Un reçu peut ensuite être transmis par courriel ou par message texte.

L'un des avantages de ces solutions de paiement est qu'elles sont tout à fait sécuritaires, puisque les appareils Monetico Mobile répondent aux normes EMV (carte à puce), PCI DSS (*Payment Card Industry Data Security Standard*) ainsi qu'à la certification Visa et MasterCard.

La solution Monetico Mobile, convient aux micro-entreprises et aux travailleurs autonomes qui doivent souvent se déplacer pour conclure des ventes ou qui ont des besoins occasionnels ou saisonniers en matière de paiement. Elle accepte les cartes de crédit Visa et MasterCard et sera offerte au coût de 49 \$. Intégrée au panier des Avantages membre Desjardins, elle sera toutefois gratuite pour les membres de l'institution coopérative. L'autre solution, Monetico Mobile +, est conçue pour une clientèle ayant des besoins plus réguliers en matière de paiement; des personnes qui souhaitent bénéficier de fonctionnalités plus évoluées pour la gestion de leur entreprise. Cette solution leur permet de créer des soumissions, des factures, un catalogue de produits et de gérer leurs dépenses d'affaires. Elle accepte les cartes Visa, MasterCard, American Express, JCB, en plus du paiement direct Interac. Les membres de Desjardins bénéficieront d'un rabais de 15% par mois sur le tarif de la location mensuelle, qui est normalement de 19,95 \$.

On peut visionner différentes utilisations en visitant le : <http://ditesoui.monetico.ca/>. [Monetico](#) est une co-entreprise constituée en 2013 par le Mouvement Desjardins et le Crédit Mutuel, de France. Elle compte parmi les principales sociétés de paiement au monde.

## À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de près de 251 milliards de dollars. Il figure parmi les 50 employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme l'institution bancaire la plus solide en Amérique du Nord par l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

### **Renseignements** (à l'intention des journalistes uniquement) :

André Chapleau

Relations publiques

514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229

[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)